

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

RELATIVE AU DÉCLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL ET A L'ALIÉNATION D'UNE EMPRISE DE LA VOIE COMMUNALE, ROUTE DES MOULINS

Par arrêté n°2019-214 du 20 mai 2019, le Maire de CHATUZANGE LE GOUBET a ordonné l'ouverture de l'enquête publique pour le projet de déclassement du domaine public communal et d'aliénation d'une emprise de la voie communale route des Moulins.

A cet effet, Monsieur Jean-Marie TARREY, Officier de Gendarmerie, retraité, a été désigné comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera en mairie de CHATUZANGE LE GOUBET du **mardi 11 juin 2019 au mercredi 26 juin 2019 inclus**, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, à savoir du *lundi au vendredi de 8h00 à 10h00 et de 15h30 à 17h30 et le samedi de 8h00 à 12h00*.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie :

Mardi 11 juin 2019 de 15h30 à 17h30

Lundi 24 juin 2019 de 15h30 à 17h30

Mercredi 26 juin 2019, à 17h30, étant la date limite de dépôt des observations.

Le dossier d'enquête publique sera tenu en mairie de CHATUZANGE LE GOUBET, 29 rue des Monts du Matin 26300 CHATUZANGE LE GOUBET, à la disposition des intéressés pendant toute cette période, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, à savoir du *lundi au vendredi de 8h00 à 10h00 et de 15h30 à 17h30 et le samedi de 8h00 à 12h00*.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête prévu à cet effet à disposition du public en Mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Elles pourront aussi être adressées par courrier au commissaire-enquêteur en mairie de CHATUZANGE LE GOUBET, 29 rue des Monts du Matin 26300 CHATUZANGE LE GOUBET ou par courriel à l'adresse dédiée enquete.publique@chatuzangelegoubet.fr

Le dossier d'enquête publique pourra être consulté sur un **poste informatique** en mairie de CHATUZANGE LE GOUBET, 29 rue des Monts du Matin 26300 CHATUZANGE LE GOUBET, pendant toute cette période, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, à savoir du *lundi au vendredi de 8h00 à 10h00 et de 15h30 à 17h30 et le samedi de 8h00 à 12h00*.

Le dossier d'enquête publique sera également disponible sur le site internet de la commune à l'adresse suivante :

<http://www.chatuzangelegoubet.fr>

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie et sur le site internet de la commune pendant un an après la clôture de l'enquête.